

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
20, rue Monsieur  
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT N° 1851

PEDOLOGIE

OBSERVATIONS SUR LA VALEUR DES TERRAINS DE L'ILE DE DIPIKAR  
REGION DE KRIBI - SUBDIVISION DE CAMPO

par

B. LEPOUTRE

OBSERVATIONS SUR LA VALEUR DES TERRAINS DE L'ILE DE  
DIPIKAR

---

REGION DE KRIBI - SUBDIVISION DE CAMPO

A la demande de Monsieur le Chef de Région de Kribi, et en coordination avec notre travail de prospection dans la région, une reconnaissance a été faite jusqu'à l'ancienne plantation Allemande de Dipikar.

Le peu de temps qu'il était possible de consacrer à cette étude ne nous a permis de faire que quelques observations qui sont les suivantes : le long d'une transversale Nord-Sud à hauteur de Dipikar.

1/ du point de vue topographique

On s'élève progressivement d'une centaine de mètres depuis le N'kem jusqu'au village même de Dipikar. Là se trouve un plateau occupant le centre de l'île sur une largeur d'un km 500 à deux kms. Ensuite on redescend jusqu'à la bongoïa où on est sensiblement à la même hauteur qu'à Dipikar-Beach.

2/ du point de vue végétation

On est partout dans une forêt secondaire très dense et très difficilement pénétrable, où on retrouve toutes les essences de ce type de forêt et toutes les espèces de son sous-bois classique. Notons que du T'em à Dipikar, les hévées sont nombreux mais une nouvelle exploitation de ces arbres exigerait le même travail que pour une nouvelle plantation, vu l'état d'abandon actuel. Sur le plateau même la forêt a également envahi le reste des plantations de café et d'hévées, à un degré moindre toutefois. Enfin, il ne semble pas y avoir eu de nouvelles plantations d'Elceis depuis les premières plantations allemandes.

3/ du point de vue géologique

On est partout sur un gneiss mésochrète très métamorphosé à micaux blancs et noirs. Les feldspaths (orthose) ne semblent pas y être nombreux.

4/ du point de vue pédologique

a) Toute la partie Sud (du N'tem à Dipikar) est très accidentée, et le gneiss est trop souvent à nu pour envisager une grande plantation autre que d'hévéas.

b) Le plateau par contre est constitué par un sol assez profond et peu évolué (aucune différenciation apparente dans le profil en dehors des 10 cm supérieurs sable-humifères) le sol est brun-jaune riche en éléments grossiers et sablo-gruieux.

Ces derniers sols peuvent convenir pour le palmier, cacaoyer, caféier et hévéas.

c) Au Nord la descente sur le Bongola est à nouveau accidentée et son sol latéritique est assez évolué par surcroît ; presque partout nous avons pu trouver le gravillon latéritique sur une profondeur de 80 cm. Nous n'avons pas rencontré de cuirasse proprement dite.

Il est évident qu'à partir de ces observations faites sur un parcours de 9 km, il est difficile d'extrapoler des conclusions à toute l'étendue de l'île.

Cependant, et d'après les données topographiques, il semblerait que toute la partie haute de l'île qui s'élargit vers l'Est est occupée par un plateau. Il reste à savoir si le sol de ce plateau est toujours du même type que celui de Dipikar. Nous pensons que oui. La périphérie de l'île étant entrecoupée par de petits cours d'eau doit rester très accidentée.

Si ces hypothèses sont vérifiées on peut alors espérer trouver dans l'île de Dipikar environ 8000 ha de terres susceptibles d'être mises en valeur pour une plantation. Le reste pourra être localement utilisé pour l'hévéas.

Attirons enfin l'attention sur les difficultés techniques qui se présenteront dans le cas d'une mise en valeur éventuelle :

- a) elle nécessitera une importation totale de la main-d'œuvre
- b) " la reconstruction de tous les ponts
- c) " la construction d'un pontement
- d) " la construction de tous les locaux, les seuls subsistant actuellement étant à peu près inutilisables à l'exception de deux cases d'européens.
- e) elle nécessitera un équipement complet pour les transports par mer et par fleuve.

KRIBI LE 13 MAI 1951

B. LEPOUTRE  
Chargé de recherches à l'CRSOM  
Institut de recherches du Cameroun (IRC.M)  
B.P. 193 YAOUNDE